CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES

63e Réunion du Comité permanent

Gland, Suisse, 3 au 7 juin 2024

**SC63 Doc.13.1**

**Rapport du Secrétariat sur la mise en œuvre de la Résolution XIV.3 :**

**Stratégie de communication avec les Parties contractantes**

**Mesure requise :**

Le Comité permanent est invité à :

i. approuver la proposition de plan de communication avec les Parties contractantes ; et

ii. prendre note de l’application par le Secrétariat des orientations des Nations Unies pour un langage inclusif dans ses communications.

**Contexte et introduction**

1. À la 14e Session de la Conférence des Parties contractantes (COP14) en 2022, les Parties ont adopté la Résolution XIV.3 qui, au paragraphe 11, « *CHARGE le Secrétariat d’améliorer son approche en matière de communication avec les Parties contractantes, y compris en formulant des recommandations et en fournissant une évaluation des coûts qui y seraient associés, de continuer à améliorer les outils de renforcement des capacités tels que les ateliers virtuels et les matériels de formation, dans le but de renforcer l’appui aux Parties contractantes ; et de soumettre une stratégie de communication avec les Parties, actualisée, pour examen à la 63e Réunion du Comité permanent. »*

**Plan pour une meilleure communication**

2. Conformément à ces instructions, le Secrétariat a élaboré un plan figurant à l’annexe 1 du présent document pour l’amélioration de son approche en matière de communication avec les Parties contractantes, et qui pourra être mis en œuvre pendant cette période triennale. Les mesures et activités énoncées dans ce plan sont réparties en trois catégories : 1) Partage d'informations ; 2) Communications officielles et gestion des réunions virtuelles ; et 3) Renforcement des capacités. Il convient de noter que ce plan peut être mis en œuvre à l’aide des ressources actuelles disponibles et ne nécessite aucun investissement supplémentaire.

*Partage d'informations*

3. Les Parties contractantes ont indiqué avoir besoin d’un meilleur partage d'informations entre le Secrétariat et les Parties contractantes. Les entretiens et sondages réalisés en ligne dans le cadre des travaux du Groupe de travail sur l’efficacité pendant la période triennale 2018-2022 ont révélé le « sentiment d'un manque de communication entre les COP » qui diminue la capacité des Parties contractantes à participer efficacement de même qu’à prendre des décisions.

4. Depuis la COP14, le Secrétariat a entrepris un certain nombre d’actions pour améliorer le partage d’informations entre le Secrétariat et les Parties contractantes, y compris la refonte de son site internet pour une meilleure facilité d’accès aux informations, l’augmentation de la fréquence des actualités publiées sur le site internet, une lettre d'information ainsi que des messages réguliers de la part de la Secrétaire générale pour informer les Parties contractantes de ses activités.

*Communications officielles et gestion des réunions virtuelles*

5. En vue d’améliorer sa communication avec les Parties, le Secrétariat a mis en œuvre plusieurs mesures axées sur les processus visant à renforcer la cohérence, la clarté et l’accessibilité des communications officielles. Un mode opératoire normalisé (MON) a été mis en place en interne pour orienter la préparation et la diffusion des communications officielles auprès des Parties.

6. Le Secrétariat a en outre mis au point une procédure ainsi qu'un MON pour l'organisation et la gestion des réunions virtuelles. Privilégiant la plateforme Zoom, le Secrétariat a instauré des pratiques pour les invitations et les rappels de réunion ainsi que pour l’uniformisation des noms des participants et l’utilisation des différentes fonctionnalités de Zoom (p. ex. la salle d’attente et l’inscription aux réunions).

*Renforcement des capacités*

7. Les activités de renforcement des capacités figurant dans le plan de communication répondent aux besoins des Parties contractantes identifiés au travers des résolutions et demandes envoyées au Secrétariat concernant certaines activités spécifiques de renforcement des capacités.

8. Le Secrétariat estime que les activités de communication énoncées dans le plan de communication permettent de répondre en grande partie aux inquiétudes soulevées par le Groupe de travail sur l’efficacité, et se réjouit de l’approbation de ce plan par le Comité permanent ainsi que des commentaires de ce dernier sur la façon dont la communication peut encore être améliorée.

9. Le Secrétariat s’assurera que ses communications avec les Parties contractantes et tout autre document écrit dans les trois langues officielles de la Convention emploient un langage inclusif, conformément aux orientations des Nations Unies.[[1]](#footnote-2)

**Annexe 1**

**Plan du Secrétariat pour une meilleure communication avec les Parties contractantes**

Les tableaux ci-dessous recensent les diverses actions et activités au titre des trois catégories suivantes : 1) Partage d'informations ; 2) Communications officielles et gestion des réunions virtuelles ; et 3) Renforcement des capacités.

*Tableau 1 : Synthèse des mesures pour améliorer le partage d'informations avec les Parties contractantes pendant la période triennale 2023-2025*

| Activité | Objectif | Format | Échéance/Statut |
| --- | --- | --- | --- |
| Lettre d’information | Communiquer aux Parties contractantes les informations et actualités pertinentes du Secrétariat en rapport avec les activités et événements récents, les nouvelles zones humides d'importance internationale, l’arrivée d'un nouveau membre du personnel, etc. | Lettre d'information électronique envoyée quatre fois par an aux Parties contractantes dans les langues officielles de la Convention. | En cours |
| Message de la Secrétaire générale  | Informer les Parties contractantes des activités de la Secrétaire générale. | Courrier électronique envoyé quatre à six fois par an aux Parties contractantes dans les langues officielles de la Convention. | En cours |
| Refonte et amélioration du site internet | Veiller à ce que les informations envoyées à toutes les Parties contractantes soient par la suite disponibles facilement sur le site internet de la Convention | Publication des communications dans la catégorie Notifications ou Nouvelles selon qu’il convient, et mettre en avant les dernières communications. | En cours |
| Actualités publiées sur le site | Communiquer sur un certain nombre de sujets, dont les événements, les nouvelles publications et les articles décrivant comment les Parties contractantes mettent en œuvre la Convention. | Nouvelles publiées toutes les semaines sur la page d’accueil du site de la Convention, dans les trois langues officielles. | En cours |
| Réseaux sociaux | Diffuser régulièrement des informations sur les zones humides et mettre en avant les articles d’actualité pour toucher un public plus large, à savoir les Parties contractantes, mais aussi les utilisateurs des différents réseaux sociaux. | Publications régulières sur les comptes X, Facebook, Instagram et LinkedIn de la Convention. La Secrétaire générale fait des publications sur son compte privé. | En cours |
| Annonce des nouvelles zones humides d'importance internationale | Informer toutes les Parties contractantes des changements effectués sur la Liste des zones humides d'importance internationale, conformément à l’Article 8.2 de la Convention. | Toutes les additions et extensions relatives aux Sites Ramsar sont annoncées sur le site internet de la Convention à l’onglet Nouvelles dans les trois langues officielles de la Convention. La Liste de Ramsar actualisée est également publiée. | En cours |
| Vidéos | Diffuser des informations sur les zones humides et leur valeur dans un format facile à assimiler qui sera utilisé par le Secrétariat sur les réseaux sociaux et d’autres canaux ainsi que par les Parties contractantes.  | Le Secrétariat produit beaucoup de vidéos, dont des formats courts sur les zones humides pour les réseaux sociaux, des vidéos de la Secrétaire générale à l'occasion des journées internationales et événements d'importance, ainsi que des vidéos pour le renforcement des capacités. Ces vidéos sont disponibles sur la chaîne YouTube de la Convention. | En cours |
| Documents d'information | Fournir aux Parties contractantes des informations thématiques pertinentes sur les zones humides.  | Diffusion et mise en avant des publications, dont les fiches techniques, les brochures et les notes d'information. | En cours - à la demande des Parties |
| Réunions avec les Missions permanentes à Genève  | Mieux faire comprendre les travaux de la Convention avec les représentants des missions diplomatiques à Genève afin de renforcer l’engagement et la participation des Parties contractantes. | Réunions entre la Secrétaire générale et les Conseillers régionaux principaux en présence de représentants des Missions permanentes à Genève. | En cours |
| Rapports de la Secrétaire générale auprès du Comité permanent et de la COP | Produire un rapport officiel détaillant les activités et accomplissements du Secrétariat pour examen par les organes directeurs de la Convention. | La Secrétaire générale produit un rapport sur les activités et accomplissements du Secrétariat en amont de chaque réunion du Comité permanent et de chaque session de la COP. Ces rapports sont publiés dans les langues officielles de la Convention et diffusés sur le site internet de la Convention 90 jours avant chaque réunion. | En cours |

*Tableau 2 : Synthèse des mesures visant à améliorer les communications officielles et la gestion des réunions virtuelles pendant la période triennale 2023-2025*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Activité | Objectif | Format | Échéance/Statut |
| Uniformisation des communications officielles | Format cohérent et facile à comprendre pour les communications officielles | MON interne mis en place pour garantir une cohérence dans la façon de s’adresser aux destinataires, utilisation de modèles pour les communications officielles et mise en œuvre de mesures pour contrôler la qualité du langage et la cohérence du style. | En cours |
| Visibilité du délai de réponse | Identification précise des dates limites pour aider les Parties contractantes à répondre dans les temps. | Les dates limites sont rédigées en gras dans les communications et se trouvent généralement dans un paragraphe séparé. | En cours |
| Adresses de courriers électroniques spécifiques pour les Groupes de travail | Faciliter l’identification des communications électroniques associées à des Groupes de travail en particulier. | Adresses de courriers électroniques spécifiques pour les Groupes de travail, sur demande des Groupes de travail.  | En cours |
| Amélioration des notes diplomatiques  | Communication transparente et accessibilité pour faciliter la diffusion des informations officielles. | Les notes diplomatiques sont envoyées dans leur intégralité, disposent d'une version PDF et sont publiées sur le site internet de la Convention dans les catégories Documents et Notifications. | En cours |
| Utilisation standardisée de Zoom pour les réunions virtuelles | Un processus bien géré pour l’organisation des réunions virtuelles qui améliore la participation inclusive et l’engagement des participants. | Utilisation de Zoom comme plateforme privilégiée pour les réunions virtuelles et bénéficiant d’un MON interne décrivant comment organiser des réunions en ligne, y compris l’uniformisation des noms des participants afin que chacun d’entre eux soit clairement identifié. Des rappels de réunion sont envoyés un jour à l’avance. Utilisation de la salle d’attente en vue de faciliter les échanges préalables pour les responsables, les consultants et le Secrétariat. Option d’inscription à la réunion Zoom pour assurer un meilleur suivi de la participation. | En cours |

*Tableau 3 : Synthèse des activités de renforcement des capacités pour la période triennale 2023-2025*

| Activité | Objectif | Format | Échéance/Statut |
| --- | --- | --- | --- |
| Cours d'introduction à la Convention sur les zones humides | Fournir les informations essentielles sur la Convention aux nouveaux Correspondants nationaux des Parties contractantes et toute personne concernée par l’application de la Convention. | Cours en ligne interactifs pour se former en autonomie et à son propre rythme. Hébergés sur la plateforme InforMEA et disponibles sur le site internet de la Convention. | Terminé |
| Formation destinée aux membres du Groupe d’évaluation scientifique et technique ainsi qu’aux Correspondants nationaux | Faire en sorte que les Correspondants nationaux du GEST soient plus engagés de même qu’ils s’approprient, aient recours et mettent davantage en œuvre les travaux du GEST en améliorant leurs connaissances du mandat du GEST, de ses fonctions, de ses rôles, de ses responsabilités et de son espace de travail. | Cours en ligne interactifs pour se former en autonomie et à son propre rythme. Hébergés sur la plateforme InforMEA et disponibles sur le site internet de la Convention. | Terminé |
| Dossier de bienvenue des Correspondants nationaux | Soutenir l’initiation des nouveaux Correspondants nationaux en partageant avec eux les connaissances et outils nécessaires à la mise en œuvre de la Convention dans leurs pays. | Les pages dédiées du site qui contiennent des ressources pertinentes sont partagées avec les Correspondants nationaux récemment nommés.  | Terminé |
| Refonte de l’espace dédié au renforcement des capacités sur le site internet de la Convention. | Section centralisée pour les matériaux et ressources sur le renforcement des capacités. | Actualiser cette section du site internet de la Convention. | Terminé |
| Formation régionale pour les gestionnaires de zones humides - Un manuel pour les Initiatives régionales Ramsar | Pour renforcer la capacité des IRR à soutenir la mise en œuvre de la Convention, s’inspirer des ressources et activités des IRR ayant eu du succès et fournir des orientations pour les autres IRR. | Manuel de formation | En phase de planification |
| Formation mondiale sur les inventaires nationaux des zones humides | Fournir aux Parties contractantes des informations et connaissances pour entreprendre et gérer des inventaires nationaux des zones humides.  | Formation sur le terrain répartie en trois modules. Le premier module « Introduction aux inventaires nationaux des zones humides » se tiendra courant 2024 en Corée du Sud, avec le soutien de l’UNOSD. Les deuxième et troisième modules (respectivement sur les techniques d’observation de la Terre et sur la gestion et l’actualisation des inventaires nationaux des zones humides) seront proposés en 2025 et 2026. | En cours de développement |
| Formation pour les compilateurs de FDR sur l’utilisation du SISR | Fournir aux compilateurs de Fiche descriptive Ramsar (FDR) les connaissances et compétences requises pour utiliser efficacement le SISR et mettre à jour les FDR. | Cours en ligne interactifs pour se former en autonomie et à son propre rythme. Hébergés sur la plateforme InforMEA. | Proposition envoyée |
| Webinaires de formation | Mise en œuvre la nouvelle approche de CESP  | Webinaire | Q1 2024 |
| Publication des nouveaux documents du GEST | Webinaire | 2024/2025 |
| Soumission des Rapports nationaux à la COP | Webinaire | 2024 |
| Inventaires nationaux | Webinaire | 2024/2025 |
| SISR | Webinaire | 2024/2025 |

1. Voir : <https://www.un.org/fr/gender-inclusive-language/guidelines.shtml>. [↑](#footnote-ref-2)